

# REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - CQP ASC

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>Bloc Unique (exercice d'un métier réglementé)</b>			
<b>Unité de compétence 1 : Exercer pleinement au quotidien le métier d'agent cynophile</b> (UV 1 et UV2)			
1A – Exerce, avec l'usage d'un chien, la surveillance et le gardiennage dans le respect des dispositions du code de sécurité intérieure, du code civil, dans le cadre de sa responsabilité civile	- Maîtriser la législation et la réglementation cynophile et justifier de son action au regard des textes réglementaires.	QCU (Questionnaire à Choix Unique)  UV 1 = QCU sur 15 questions  UV 2 = QCU sur 15 questions  Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise	L'agent de sécurité cynophile qualifie les situations, identifie les obligations pour appliquer les textes réglementaires conformément au cadre légal et conventionnel. Il justifie ses actions ainsi que ses actes, comportements et attitudes ainsi que ceux de son chien.
1B – Détient et entretient son chien en respectant les dispositions du code rural et de la législation sur les chiens dangereux et de la légitime défense.	- Appliquer le code rural et les réglementations relatives aux chiens dangereux.  - Maîtriser les conditions et limites de la légitime défense avec un chien et comprendre l'usage du chien comme arme par destination.  - Comprendre et appliquer la nomenclature des races et faire référence à la société canine.	8 ≥ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen  Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module	L'agent de sécurité cynophile agit en toutes circonstances dans les conditions et limites posées par la légitime défense avec son chien et appréhende parfaitement l'objectif purement préventif et défensif de l'utilisation du chien.
1C – Suit les formalités d'identification de son chien et d'usage dans le cadre de son activité	- Indiquer toutes les caractéristiques réglementaires de son chien et démontrer la conformité des attestations produites.		L'agent de sécurité cynophile connaît, justifie et applique les formalités liées aux caractéristiques réglementaires des chiens. Il explique la conformité des attestations produites.



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
1D – Maîtrise l'ensemble des connaissances du chien et des races, en matière d'hygiène, d'habitation, de déplacement, d'entretien, d'alimentation, de soins et prévention des maladies, de psychologie, de comportements, de morphologie et d'anatomie.	- Reconnaître et pratiquer les différentes composantes de la bonne santé, du bien-être du chien, tenant compte de sa race, de son comportement habituel, du lieu de vie, des activités exercées et des moyens associés.	et mise en situation.  Les questions sont :  - Pour partie techniques pour s'assurer de la bonne maîtrise du sujet et de la précision des actions à conduire au regard des référentiels et de la réglementation  - Pour partie contextualisées afin de s'assurer de la bonne décision et de la juste application dans le contexte de l'ensemble des compétences attendues par le candidat, en particulier celles du binôme homme-chien.	L'agent de sécurité cynophile dispose d'un chien sociable, obéissant et équilibré lui permettant d'effectuer ses missions dans les meilleures conditions.  Il explique l'ensemble des conditions et opérations à conduire dans toutes les dimensions liées aux chiens  Il justifie de son alimentation, de l'hygiène à pratiquer, des soins à porter y compris en cas d'urgence, des vaccinations, ...  Il explique son anatomie et sa morphologie, les sens du chien, ses comportements et instincts, ...  ... pour agir correctement, efficacement et respectueusement.  Il identifie les races des chiens et comprend comment se rendre conforme aux règles.
5D – Utilise les matériels cynotechniques adaptés.	- Identifier les différents matériels cynotechniques et choisir ceux appropriés en fonction des situations présentées.		L'agent de sécurité cynophile identifie les différents matériels cynotechniques et choisit ceux appropriés en fonction des situations présentées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<b>Pour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Garantir la détention avec l'attention réglementaire (hygiène, soin, aliment, ...),</b></li> <li>- <b>Assurer sa compréhension des caractéristiques et comportements cynophiles,</b></li> <li>- <b>Démontrer sa capacité d'exécution des activités cynophiles, en parfait binôme avec son chien.</b></li> </ul>	Des épreuves pratiques certificatives sont proposées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation des compétences. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des compétences associées au bloc sont acquises.	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>Unité de compétence 2 : Agir en maîtrise de soi et de son chien dans des situations à risque potentiels ou aggravés.</b> (UV 3, UV 4 et UV5)			
<p>2A – Effectue des entraînements pratiques et réguliers avec son chien : pratiquer les techniques d'obéissance, habituer à différents environnements, à différentes situations, obstacles, escaliers, constituer un binôme homme-chien.</p>	<p>Maîtriser les techniques liées au chien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Tenir son chien lors d'une suite au pied en laisse.</li> <li>-Faire exécuter au chien la position de pied ferme, Assis, Couché, Debout (ACDCA), et le maintien, muselé avec le maître à distance de 20m, et le franchissement d'obstacles.</li> </ul> <p>Sociabilité du chien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Maîtriser son chien et montrer sa sociabilité lors d'un passage au milieu d'autres personnes et avec d'autres chiens.</li> <li>-Transporter son chien sur 5 mètres sans que ce dernier ne montre d'agressivité.</li> </ul>	<p>UV 3, UV 4 et UV 5</p> <p>Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat.</p> <p>Le candidat sera déclaré apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation.</p>	<p>En toute circonstance, l'agent de sécurité cynophile n'a jamais mis son chien en situation d'agissement mettant en danger le candidat lui-même ou un tiers.</p> <p>Il n'a jamais montré ou opéré avec son chien qui a pu être ou jugé dangereux (agressivité ou peur)</p> <p>Il n'a jamais montré ou semblé que son chien a été ou allé se trouver hors de contrôle de son propriétaire (problème de cessation).</p> <p>L'agent a tenu son chien lors d'une suite au pied en laisse, le chien étant muselé, sur une distance d'environ 100 mètres avec des changements de direction.</p> <p>L'agent a fait exécuter au chien la position de pied ferme, Assis, Couché, Debout (ACDCA), le maintien de position couché muselé avec le maître à une distance de 20m face au chien,</p> <p>L'agent a fait exécuter au chien le franchissement d'obstacles.</p> <p>L'agent a fait passer son chien au mieux d'autres personnes et d'autres chien sans que le chien ne montre aucun signe de peur, nervosité, d'hostilité ou de cession.</p> <p>L'agent a pu transporter son chien sans que le chien ne montre aucun signe de peur, nervosité, d'hostilité ou de cession.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
2B – Effectue des entraînements dans des situations où la maîtrise homme-chien est parfaite et solide : avec d'autres chiens, de nuit, avec du public, du bruit, de la proximité, des événements inattendus.	<p>Situation à risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors d'une ronde de surveillance ou d'une intervention, lire les réactions du chien, lui faire prendre l'attitude appropriée avant, pendant et après l'appréhension du suspect.</li> <li>- Mettre en œuvre les différentes situations d'apprentissage ayant permis de préparer son chien aux différentes actions d'attaques et mordantes.</li> </ul>	<p>Idem</p> <p>UV 3, UV 4 et UV 5</p> <p>Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat.</p> <p>Le candidat sera déclaré apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation.</p>	<p>(suite)</p> <p>L'agent agit avec son chien dans le respect des consignes et quelles que soient les circonstances proposées dans la mise en situation, y compris en situation de légitime défense qu'il devra expliquer et justifier</p> <p>L'agent est intervenu de manière légitime et son chien est resté sous contrôle et dans le respect des règles et consignes.</p> <p>L'agent sait expliquer la situation et justifier de son action.</p> <p>L'agent a su faire détecter des personnes ou des objets à recherche dans les mises en situations, en identifiant les phases attendues et en expliquant les attitudes de son chien, quelles que soient les situations proposées.</p>
2C – Fait intervenir son chien avec ou sans muselière dans le cadre de la légitime défense. Réalise une action mordante variée et complète et la faire cesser, de jour comme de nuit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garder le contrôle de son chien en toute circonstance : en cas de décision de situation de défense pour faire intervenir son chien avec ou sans muselière, dans le cas de légitime défense.</li> </ul>		
2D – Utilise les qualités sensorielles du chien, observe et interprète les réactions du chien lors d'une ronde ou d'une détection, d'un cheminement ou d'une opération de sécurisation des biens et des personnes, de jour comme de nuit.	<p>Détection des personnes et objets pouvant porter préjudices aux personnes ou aux biens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les différentes situations d'apprentissage ayant permis de préparer son chien à la découverte ou la détection de personnes ou d'objets pouvant porter préjudices aux personnes ou aux biens. - Observer et interpréter les réactions de son chien pour découvrir les cibles visées ("lire" son chien) de jour comme de nuit, positionnée au sol ou en aérien, lors d'une opération spécifique de recherche où pendant une ronde.</li> </ul>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<b>Pour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer son chien aux situations et aux activités de sécurité privée visées</li> <li>- Garder autorité, contrôle et maîtrise de son chien en toutes circonstances</li> <li>- Faire intervenir son chien de manière appropriée et réglementaire y compris dans les situations à risque ou de légitime défense.</li> </ul>		

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.